



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 23 novembre 2023 — N° 82**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de souligner la persévérance de Mme Christine Boutin-Viens.

---

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de Polytechnique Montréal.

---

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Suzanne Bourget.

---

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le lancement du film *Métamorphose en trois temps*.

---

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de football des Lauréats du cégep de Saint-Hyacinthe, gagnante du Bol d'or.

**23 novembre 2023**

---

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme L'Aiguillage.

\_\_\_\_\_

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérard Gallant.

\_\_\_\_\_

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école Jésus-Marie de Beauceville.

\_\_\_\_\_

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter la Fromagerie de l'Isle-aux-Grues, médaillée aux World Cheese Awards.

\_\_\_\_\_

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale de l'enfant.

\_\_\_\_\_

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Noël St-Pierre.

\_\_\_\_\_

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 15<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Divers-Gens.

\_\_\_\_\_

23 novembre 2023

---

À 9 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Boulet, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 42 Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 42.

\_\_\_\_\_

Mme Caron (La Pinière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 690 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

**23 novembre 2023**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **159** en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 690.

### **Dépôts de documents**

M. Roberge, ministre de la Langue française, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 de la Commission d'accès à l'information du Québec;

(Dépôt n° 1109-20231123)

Le plan stratégique 2023-2027 de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie.

(Dépôt n° 1110-20231123)

---

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'avenant n° 2 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans les communautés d'Odanak et de Wôlinak pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028;

(Dépôt n° 1111-20231123)

L'avenant n° 2 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Essipit pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028;

(Dépôt n° 1112-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Abitibiwinni pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028;

(Dépôt n° 1113-20231123)

**23 novembre 2023**

---

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Manawan pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2029;  
(Dépôt n° 1114-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023;  
(Dépôt n° 1115-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Uashat-Maliotenam pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2030;  
(Dépôt n° 1116-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028;  
(Dépôt n° 1117-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Kebaowek pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 1118-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pessamit pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028;  
(Dépôt n° 1119-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur le financement des services policiers dans la communauté de Kahnawà:ke pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2029 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 1120-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Akwesasne pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2023 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 1121-20231123)

L'avenant n° 3 à l'Entente intérimaire sur la prestation des services policiers dans le village Naskapi de Kawawachikamach pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 1122-20231123)

**23 novembre 2023**

---

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1123-20231123)

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Timiskaming pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1124-20231123)

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028;

(Dépôt n° 1125-20231123)

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Opitciwan pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028;

(Dépôt n° 1126-20231123)

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Lac Simon pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023;

(Dépôt n° 1127-20231123)

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pakua Shipi pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023;

(Dépôt n° 1128-20231123)

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Kitigan Zibi pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1129-20231123)

L'avenant n° 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Gesgapegiag pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 1130-20231123)



23 novembre 2023

---

M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, dépose :

Le troisième rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

(Dépôt n° 1131-20231123)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 62 concernant l'aide financière aux études, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 octobre 2023 par Mme Labrie (Sherbrooke).

(Dépôt n° 1132-20231123)

---

Mme la présidente dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024 – novembre 2023.

(Dépôt n° 1133-20231123)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Fortin (Pontiac) retire certains propos non parlementaires.

23 novembre 2023

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 22 novembre 2023 sur la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de respecter l'état des finances publiques, d'annuler la subvention accordée pour la tenue de deux parties présaison des Kings de Los Angeles et de mieux répondre aux besoins criants dans de nombreux secteurs au Québec, notamment dans la Capitale-Nationale.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 160 en annexe)

Pour : **30** Contre : **74** Abstention : **0**

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que 570 000 travailleuses et travailleurs du secteur public sont en grève aujourd'hui, soit plus de 10 % de la population active québécoise;

QU'elle reconnaisse l'importance du rôle essentiel joué par chacune et chacun des travailleuses et travailleurs pour nos services publics;

QU'elle invite les parties à conclure le plus rapidement possible une entente négociée.

**23 novembre 2023**

---

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **161** en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la performance exceptionnelle des équipes nationales du Québec en hockey-balle pour l'année 2023;

QU'elle souligne l'impressionnante collecte totale de 8 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze lors des Jeux mondiaux 2023 en Autriche, du Championnat du monde 2023 en Tchéquie et lors du Championnat mondial en République dominicaine le mois dernier;

QU'elle affirme que dans toutes les disciplines sportives, les athlètes du Québec possèdent le talent et les aptitudes pour compétitionner face aux autres nations et pays, et ce, en portant fièrement les couleurs du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

23 novembre 2023

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de la Langue française, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que même si le Canada est un pays bilingue, le Québec n'a que le français comme langue officielle et commune;

QU'elle dénonce l'absence du français dans certaines ligues sportives canadiennes;

QU'elle déplore le récent manque de respect de la Ligue canadienne de football envers les Québécois, les francophones hors Québec et la langue française;

QU'enfin, elle remercie tous ceux qui défendent le français et travaillent afin d'assurer la pérennité de notre langue commune.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à monsieur Hubert Reeves, qui s'est éteint le 13 octobre 2023;

QU'elle rappelle qu'Hubert Reeves était commandeur de la Légion d'honneur française, grand officier de l'Ordre national du Mérite français, Compagnon de l'Ordre du Canada et grand officier de l'Ordre national du Québec;

23 novembre 2023

---

QU'elle souligne sa longue carrière académique ponctuée par la rédaction de dizaines d'ouvrages littéraires et de conférences pour le grand public;

QU'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la recherche scientifique au Québec et dans le monde;

QU'elle souligne que les Prix du Québec ont déterminé que le prix Relève scientifique sera renommé le prix Hubert-Reeves afin de reconnaître la contribution scientifique exceptionnelle de ce grand astrophysicien et vulgarisateur scientifique;

QU'elle se remémore avec affection ses talents de vulgarisateur et sa volonté de rendre la science accessible pour tous;

QU'elle rappelle que la protection de l'environnement et de la biodiversité aura toujours été au cœur des préoccupations et du travail d'Hubert Reeves;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches;

QU'enfin, elle observe une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

23 novembre 2023

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 35, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 21 mars 2023 et modifiant d'autres dispositions;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant Mutuelle Beneva.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 40, Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice.

23 novembre 2023

---

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions ou recommandations à la suite des consultations particulières et auditions publiques sur le rapport de mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale 2015-2019 intitulé *Incursion au cœur du code d'éthique et de déontologie : de la théorie à la pratique*.

---

## AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 37, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

### Débats de fin de séance

À 12 h 59, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, portant sur le sujet suivant : « la responsabilité conjointe et solidaire de cette dernière de signer un chèque de 7 millions de dollars aux Kings de Los Angeles en pleine négociation collective ». M. Girard, ministre des Finances, remplace la ministre pour ce débat.

---

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 28 novembre 2023, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

**23 novembre 2023**

---

À 13 h 13, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 28 novembre 2023, à 13 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**



23 novembre 2023

---

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Caron (La Pinière) :

(Vote n° 159)

POUR - 102

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (IND)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Legault (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Hull)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	
Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)	

23 novembre 2023

---

Sur la motion de M. Derraji, leader de l'opposition officielle :

**(Vote n° 160)**

**POUR - 30**

Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Nichols (IND)
Beauchemin (IND)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Bouazzi (QS)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Caron (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
(La Pinière)	Garceau (PLQ)	McGraw (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)

**CONTRE - 74**

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)
Asselin (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Thouin (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	(Dubuc)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	(Hull)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	
Caron (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Mallette (CAQ)	
(Portneuf)	Haytayan (CAQ)	Martel (CAQ)	

23 novembre 2023

---

Sur la motion de Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

**(Vote n° 161)**

**POUR - 99**

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (IND)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	(Hull)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	
Caron (CAQ)	(Groulx)	Martel (CAQ)	
(Portneuf)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charette (CAQ)			